

En tant que Banque Publique au service du financement et du développement des entreprises, Bpifrance se doit d'être un acteur irréprochable et exemplaire en matière d'éthique et de conformité.

Cet engagement est dicté par son sens de l'intérêt public et par sa volonté de **maintenir au plus haut** son image et sa réputation.

Cet engagement fait partie intégrante de notre stratégie et de notre culture, qui doit être irréprochable en la matière.

C'est ma conviction profonde et je tiens à vous la faire partager.

C'est dans ce contexte que Bpifrance s'est doté depuis quelques années d'une politique groupe de conformité, de codes de déontologie, d'une politique groupe de lutte contre le blanchiment et financement du terrorisme et d'une politique groupe de lutte contre la corruption. J'ai souhaité ainsi réaffirmer la tolérance zéro à l'égard de la corruption et le trafic d'influence, sous quelque forme que ce soit. Notre engagement à respecter scrupuleusement la loi dite Sapin 2 est fort et entier. Il doit être connu de l'ensemble de nos collaborateurs et de l'ensemble de nos partenaires d'affaires, qu'il s'agisse de clients ou de fournisseurs de toute nature.

Pour satisfaire cette **promesse d'exemplarité**, Bpifrance travaille à la mise en œuvre des exigences règlementaires qui en découlent. Nous avons déjà mené des actions fortes : en premier lieu, nous avons défini dans la politique groupe contre la corruption un code de conduite définissant les comportements de nos collaborateurs à proscrire et les règles applicables notamment en matière de cadeaux, repas d'affaires et autres formes d'avantages. Un régime disciplinaire sanctionne les collaborateurs en cas de violation de cette politique. En outre, nous avons étendu le dispositif d'alerte qui existait pour permettre l'escalade en cas de violation de la politique groupe de lutte contre la corruption. Notre cartographie des risques de corruption fait l'objet de mise à jour annuelle dans le cadre d'une amélioration continue, tant sur la méthodologie que sur la couverture des entités et directions visées.

Notre année 2018 sera particulièrement rythmée par un dispositif de **formations spécifiques** dispensées à l'ensemble de nos collaborateurs. **Les diligences relatives à l'évaluation de la situation de nos clients et de nos fournisseurs** seront renforcées. Nous communiquerons régulièrement auprès de l'ensemble de notre écosystème sur notre volonté de faire respecter les mesures anticorruption de la Loi Sapin 2.

Parce que la corruption est illicite, déloyale et contraire à l'éthique, nous veillons à ce que les entreprises françaises agissent dans un environnement au-dessus de tout soupçon de corruption et participerons au développement des meilleures pratiques de place en la matière. Enfin, nous renforçons l'ensemble de nos procédures de contrôles comptables et de nos contrôles ad hoc de deuxième et troisième niveau.

En conclusion, je compte sur vous sur cette politique de tolérance zéro. Elle est garante de nos valeurs, de notre mission et de notre identité.

Nicolas Dufourcq Directeur général